



COMMUNIQUE DE PRESSE

**Accord incivilités dans les banques :
FO signe !**

Après plusieurs mois de négociations et de discussions entre les organisations syndicales et le patronat bancaire, un nouvel accord portant sur la prévention et le traitement des incivilités dans la profession bancaire va se mettre en place.

FO BANQUES, moteur dans cette discussion à travers sa signature, souhaite répondre aux fortes attentes des salariés de notre profession.

En effet, si un premier accord avait déjà été signé il y a 3 ans, la montée de la violence dans notre société nous oblige aujourd'hui à aller plus loin encore afin de préserver les salariés de notre profession.

FO BANQUES a souhaité, notamment, que soit plus encore prise en compte la montée des incivilités verbales qui pour notre organisation syndicale sont les prémices à des violences physiques.

Cet accord comprend à la fois un volet prévention, un volet formation des salariés et plus encore, un volet suivi et recensement de ces dites incivilités.

Pour ces motifs, FO BANQUES a décidé de signer ce texte protégeant plus encore les salariés des banques.

Paris, le 15 janvier 2010

Contacts :

Sébastien BUSIRIS
Secrétaire FO BANQUES
06 71 52 27 84
01 48 01 91 87

Pascal LAGRUE
Secrétaire adjoint FO BANQUES
01 48 01 91 87